

Décorations de Noël et travail de la commission embellissement

Cette année encore, la mairie a invité les habitants à participer à la magie de Noël dans notre village. Un atelier a été proposé le 11 décembre et un joli groupe d'enfants et d'adultes est venu fabriquer des gnomes de Noël. La commission embellissement a imaginé une décoration du village et a pu compter sur tous pour que, cette année encore, la magie de Noël soit au rendez-vous. Les sapins en palettes ont été redécorés par les enfants de l'école qui ont également construit une guirlande de 20 m accrochée à la barrière de la passerelle. Chacun a participé avec ses moyens à la décoration et illumination du village.



A l'initiative du Comité des fêtes, une lecture de conte a été proposée le 19/12 et tout le monde a répondu présent ! S'en est suivi un beau marché de Noël et d'une balade nocturne aux lanternes qui a amené les enfants jusqu'au Père Noël.



Le mot du Maire

Villecomtalaises, Villecomtalais, chers concitoyens,

Vous trouverez dans ce bulletin l'avancement des nombreux projets et d'études lancés ces douze derniers mois. Cette année 2021 s'achève avec l'aboutissement de notre candidature au label « petites cités de caractère de France ». A nous maintenant de nous saisir de cette reconnaissance pour continuer à développer Villecomtal et à l'identifier dans le paysage touristique Aveyronnais.

En 2022, des chantiers communaux vont débiter.

Mais 2022 sera aussi une année de transition et de reprise de commerces et de services. Nous nous félicitons de ce dynamisme et souhaitons d'ores et déjà bienvenue à Pauline, Tiphaine et Mathieu. Nous sommes convaincus que vous saurez leur réserver votre meilleur accueil. Nous resterons très attachés à Sylvie et Éric qui auront su, par leur sourire et gentillesse, conquérir le cœur de nombreux d'entre nous du plus jeune au plus âgé.

En 2022 sera célébré le 20^{ème} rallye moto du Dourdou !

Merci au monde associatif qui anime notre commune comme la fête de la laine de la pomme et de la châtaigne qui est déjà devenue un incontournable d'octobre. Je souhaite de tout cœur que 2022 voit le retour des manifestations que nous affectionnons tant : fête des plantes, rue à tire l'aligot, fête de la Saint Barthémely, ...

Au passage à cette nouvelle année, j'ai une pensée émue à ceux qui nous ont quitté en 2021. Des naissances sont venues ponctuer l'année et je souhaite une belle vie et longue à tous ces nouveaux nés.

Je vous présente au nom du conseil municipal et en mon nom une excellente année 2022 : Santé, sérénité et convivialité au quotidien pour 2022.

Patrice PHILLOREAU

Visite de la commission Petites Cités de Caractère¹

Dans le bulletin de cet été nous vous informons que nous mettons tout en œuvre pour présenter notre candidature au label «Petites Cités de Caractère de France » avant la fin de l'année. Nous avons tenu les délais et avons été en mesure d'adresser notre dossier à madame la présidente de l'association des Petites Cités de Caractère de France le 13 octobre dernier. Afin d'analyser notre candidature eu égard aux critères de la charte nationale, une commission d'homologation² nous a auditionné le 1er décembre.

La présentation s'est déroulée en trois temps :

- présentation de notre candidature ;
- visite du village ;
- questions / réponses.



Le jury s'est ensuite réuni à huis clos pour délibérer.

Nous avons défendu notre dossier en présentant Villecomtal et ses atouts historiques, patrimoniaux, immatériels, son dynamisme, ses projets. Dans un second temps,

nous avons exposé les engagements que nous prendrons en lien avec "Petites Cités de Caractère". Enfin, nous avons expliqué nos motivations à intégrer ce réseau.

A l'issue de la délibération du jury d'homologation, Monsieur le Président des "Petites Cités de Caractère d'Occitanie", Monsieur Jean-Pierre LEFLOCH a tenu à souligner notre volonté, notre cohésion, l'intérêt et le bien fondé de nos projets. Monsieur Laurent MAZURIER, directeur des « Petites Cités de Caractère » de France a mis l'accent sur la qualité du dossier de candidature bien construit, complet et agréable à lire. Monsieur le Président LEFLOCH nous a alors signifié que la commission d'homologation proposait une "homologation directe" de Villecomtal au label Petites Cités de Caractère. Cette labélisation a été entérinée le 17 décembre 2021 par l'association nationale des Petites Cités de Caractère.

Nous intégrons donc ce label qui comptait en 2021 en

Petites villes de demain

Laura DEVEZE travaille sur le programme "Petite Ville de Demain" depuis le 13 septembre 2021. Vous trouverez dans ce bulletin une présentation du diagnostic issu de son travail. Pour mémoire, Laura travaille à Villecomtal un jour par semaine et partage le reste de son temps sur les communes d'Entraigues sur

occitanie 11 communes : Combret sur Rance et Peyreleau (12), Sommières et Vénéjan (30), La Malène (48), Ambialet, Lacaze et l'Isle sur Tarn (81). Nous y rentrons au côté de communes comme Séverac d'Aveyron (12) et Collioure (66). A ce jour le réseau "Petites cités de caractère" compte en France 178 communes réparties sur 10 régions.

Nous sommes honorés et fiers de cette reconnais-



sance qui, comme l'a souligné le Président de l'association départementale du Tourisme, participe pleinement à l'attractivité du département de l'Aveyron. Pour nous, c'est un pas supplémentaire sur le développement et la notoriété de notre commune.

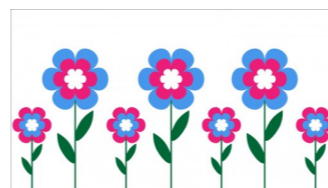
Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier l'équipe municipale qui s'est attelée à l'élaboration du dossier de candidature. Un grand merci également tout particulièrement à Maurice LACOMBE, Thibault DE ROUVRAY et Joëlle BOSCUS qui nous ont apporté toute leur aide, leur connaissance et leur passion pour Villecomtal dans cette aventure.

¹ <https://www.petitescitesdecaractere.com/>

² composition de la commission d'homologation : Monsieur le président PCC Occitanie, Monsieur le directeur national PCC, ADT12, CAUE, UDAP12 / ABF, Fondation du Patrimoine, élus de communes PCC Sommières (30), La Malène (48), Peyreleau (12), Saint Urcize (15)

Truyère et de Laissac. Laura s'acquitte parfaitement de la mission qui lui est confiée. Elle a réalisé un audit des commerçants et artisans de la commune afin de mettre en adéquation les attentes de ces derniers avec les actions futures de la commune.

Résultats du concours fleurissement



C'est sous un soleil de plomb qu'une partie de l'équipe municipale a rencontré le jury du concours départemental du fleurissement et de

l'aménagement du cadre de vie. Six membres du jury sont venus découvrir ou redécouvrir notre village. Nous avons pu leur expliquer la démarche d'embellissement menée par la mairie notamment pour les espaces verts et les fleurissements. Nous avons exposé les projets d'aménagement du cadre de vie qui ont été menés par la mairie: place des chèvres, passerelles, projet cœur de village. Nous avons également mis en avant l'implication des habitants et des enfants de l'école et leurs enseignants dans les projets de la commission embellissement (moulins à vent pour décorer les bacs des bambous, morceaux de tissus pour les guirlandes,

décoration pour les sapins en palette, cardabelles...), cet investissement a été valorisé lors de leur délibération !

Nous avons pu nous promener dans le village tout en montrant l'architecture typique de notre commune et les espaces verts qui la caractérisent (le jardin Vinh Luu et sa mare aux grenouilles, le jardin des senteurs, le square de l'église...).

C'est dans la bonne humeur et la simplicité que s'est déroulée cette rencontre. Dans la conclusion de sa délibération le jury a noté "Une municipalité fortement impliquée, des associations dynamiques doivent permettre une évolution dans l'embellissement et la mise en valeur du village." Villecomtal qui concourait dans la 2ème catégorie (village de 351 à 500 habitants) a reçu le 2ème prix ex aequo avec muret le château, la remise des prix s'est déroulée le mardi 21 décembre aux archives départementale de Rodez.

La propreté des rues, c'est l'affaire de tous !



Je suis responsable de mon animal, je ramasse. MERCI A TOUS

Malgré un petit rappel dans le bulletin municipal de juillet 2020, la présence de déjections canines dans nos rues, dans le parc près de l'église, au passage du Poujoulas persistent.

Le bien-vivre ensemble, c'est le respect des autres, de son environnement et de son cadre de vie. C'est aussi l'image qui est donnée du village aux personnes qui viennent le visiter.

La municipalité s'attelle à la propreté des rues mais c'est également l'affaire de chacun, chaque geste compte

pour embellir notre cadre de vie en le rendant plus propre et plus accueillant et agréable à vivre. Il n'est pas très compliqué d'être en possession d'un sac et de ramasser ce que vient de laisser votre cher animal de compagnie. Il vous est rappelé qu'il existe aussi un espace dédié à la place des chèvres.

Enfin, des gamelles de croquettes pour chats sont retrouvées dans les rues : elles ne participent pas à l'embellissement du village et contribuent à favoriser la reproduction de chats errants dont plusieurs habitantes et habitants se sont plaints.

Si chacun fait un petit effort, le cadre de vie ne sera que meilleur. Nous comptons sur le civisme de chacun et nous vous en remercions.

brèves

◆ Info autorisation urbanisme

A compter du 1er janvier 2022, la mairie de Villecomtal est tenue de recevoir par voie électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme via un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Ce guichet sera uniquement accessible via l'adresse :

<https://gnau30.operis.fr/aveyroningerierie/gnau/> ou depuis le site de la commune <https://villecomtal.fr>

Si cette procédure est mise en oeuvre, le dépôt des dossiers papier reste bien entendu toujours possible.

◆ **Info SMICTOM** : Afin d'encourager le tri, les élus du conseil syndical ont décidé de ne plus fournir de sacs noirs.

MAIRIE

Avis de naissance :

Le 2 juin : Alyx Dorian Dany DUBOIS

Le 7 septembre : Ayden Thierry Jean-Claude FLAMAIN

Le 15 octobre : Manek Francis Pierre CHAPRON CATUSSE

Le 5 décembre : Alan PANISSIÉ

Décès :

Néant

Mariages :

Néant

Transcriptions de décès :

Le 13 avril : Gilbert PUECH

Le 8 novembre : Didier Pierre BRAS

Le 28 novembre : René Augustin Henri BRAS

URBANISME (permis de construire)

Arrêté du 22 avril : Madame Roselyne DUCHE-BANCEL construction d'un abri sur piscine existante

REPRISE DE L'ÉPICERIE



C'est une page qui se tourne avec le tout prochain départ à la retraite de Sylvie Laurent. Eric et Sylvie seront restés huit ans à notre service pour nous procurer tout ce qui est attendu d'un commerce de proximité et nous les remercions pour leur disponibilité et leur engagement.

La relève sera assurée par Tiphaine Javaudin et Matthieu Desperques qui ont décidé de se reconverter professionnellement. Tous deux sont originaires de Normandie et ils nourrissent le projet de reprendre une épicerie en milieu rural dans le Sud-Ouest de la France. Tiphaine était responsable des ressources humaines à MSA et Matthieu était facteur dans le Tarn.

La Chambre de commerce leur a proposé deux ou trois offres et, lorsqu'ils sont venus à Villecomtal, ils ont eu un véritable coup de cœur pour l'épicerie et pour notre village et leur décision était prise !

Après l'habituel inventaire du 1^{er} et 2 janvier, ils rouvriront l'épicerie dès le mardi 4 janvier, épaulés par Sylvie et Eric qui les accompagneront pendant un

Projet Vallon des sports

Le Vallon des sports est le nom que nous avons donné à l'aménagement de l'espace situé sous (et contre) la maison de santé intégrant également le terrain de foot. Les enquêtes que nous avons menées notamment auprès des jeunes montrent une envie de nouveaux aménagements sportifs comme un pump track et un city-parc (cf résultats de l'enquête jeunesse - bulletin été 2021). L'aménagement d'un quillodrome, d'un local-ado et de parkings est aussi un objectif.

Donc beaucoup de services sont envisagés dans un espace qui est certes grand mais situé en zone inondable. Afin d'organiser ces aménagements, étudier leur faisabilité technique et administrative, une mission a été confiée à Aveyron Ingénierie.

En plus de ces aménagements, la sécurité des usagers pour accéder à ce lieu depuis le village est une préoccupation de la municipalité. Nous envisageons même la création d'une passerelle piétonne pour franchir le Dourdou. Cela permettrait de faciliter l'utilisa-

tion de l'esplanade sous la maison de santé comme parking visiteurs. L'accès à la salle des fêtes serait ainsi totalement hors voirie. L'aménagement des cheminements piétons entre cette passerelle et les premiers trottoirs (arrêt bus du giratoire) est également à étudier. En lien avec le PETR du Haut Rouergue, nous souhaitons bénéficier de l'appel à projets sur les fonds de mobilité active.

mois afin de leur permettre de faire connaissance avec les habitants et de se familiariser avec tous les aspects du métier d'épicier.

LE SALON DE COIFFURE ROUVRIRA SES PORTES EN 2022

Nous leur souhaitons la bienvenue et une belle et agréable installation.

Une envie de brushing, d'une nouvelle coupe, d'une couleur sans se déplacer du village ? Pauline Geneste reprendra bientôt le salon de coiffure de Villecomtal !

Pendant son apprentissage, effectué à Rodez, elle a coiffé un modèle originaire de notre village. C'est ainsi qu'elle a été sollicitée pour se lancer dans l'aventure d'une création d'entreprise, après une expérience professionnelle basée à Figeac.

L'ouverture est prévue, après quelques travaux de rafraîchissement, pour le mois de mai 2022 avec un nouveau nom, une nouvelle décoration « plus naturelle, en accord avec le village » comme le souligne Pauline. Elle vous accueillera chaleureusement et a déjà prévu une journée où elle restera ouverte plus tard pour ses futurs clients qui travaillent à Rodez.

Nous ne pouvons que nous féliciter que les commerces puissent perdurer dans notre village !

Nous ne pouvons que nous féliciter que les commerces puissent perdurer dans notre village !

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ce projet ambitieux et de longue haleine.



La deuxième édition de la fête a eu lieu le samedi 16 octobre, sous un beau soleil le public est venu nombreux se promener dans le village. Plus que jamais les rues et mobiliers urbains ont été habilement décorés par les habitants et les enfants de l'école qui ont fabriqué d'adorables escargots, monstres, pommes ou pompons. Des poupées de laine à taille humaine ont même participé à la fête! Nous avons pu profiter quelques mois encore de cette ambiance chaleureuse et colorée. Une trentaine d'exposants en tout genre ont pu présenter au public leur travail et leurs créations autour de la laine mais également le travail de tourneur sur bois (châtaignier), ce qui a peut-être suscité des vocations ou du moins des nouveaux passe-temps!

Culture à Villecomtal

Cette année encore la mairie continue son partenariat avec la commission culture de la communauté de communes avec deux projets débutés en 2021. Nous allons également de notre côté continuer à vous proposer diverses animations culturelles (théâtre, exposition, musique...) durant l'année.



Compagnie Awac

Le samedi 13 novembre une cinquantaine de personnes était présente à la salle des fêtes pour une représentation du spectacle de théâtre "par delà bien et nul" de la compagnie Awac, organisée par la mairie. L'équipe culturelle de la mairie souhaitait programmer un de leur spectacle pour permettre à la population de rencontrer les deux artistes qui viendront en résidence au mois de mars et ainsi découvrir leur univers théâtral.

Stage de théâtre et résidence de la compagnie Awac

En partenariat avec Aveyron Culture et la communauté de communes Comtal Lot et Truyères, la municipalité organise et accueille des stages de pratique artistique autour du théâtre à la salle des fêtes les samedis 22 janvier, 12 février, 12 mars et 19 mars.

Les enfants (à partir de 12 ans) et les adultes sont les bienvenus pour participer à ces ateliers animés par les deux comédiens Thomas Ibanez et Nicolas Soudan ainsi que le scénographe Mathieu Delcourt dans le cadre de la création artistique qu'ils mènent à Ville-

Pour le plaisir des papilles, la traditionnelle grillée de châtaignes a repris du service et 200 cornets ont été servis, l'atelier pressage de pommes et dégustation de jus de fruit local a encore eu du succès. Cette année la fête s'est déroulée en musique, les passants ont pu découvrir l'orgue de Barbarie de "Nanie" devant la poste ainsi que Milja et son piano devant l'épicerie. Fort d'une équipe de bénévoles très active et motivée ce rassemblement est toujours un moment très convivial et chaleureux et la forte fréquentation de cette année ne peut qu'annoncer une troisième édition! Espérons que les deux alpagas noirs venus pour l'occasion reviendront arborer leur belle toison !



comtal. Ces ateliers ne nécessitent pas de compétences et ne sont pas des cours de théâtre, il s'agit de s'amuser, de se retrouver et de créer ensemble à partir des envies et de l'imaginaire des participants. Nicolas et Thomas guideront les artistes en herbe vers la théâtralisation des histoires qu'ils auront créées ensemble. Ils chemineront, par une approche théâtrale et l'utilisation de l'outil numérique, vers la construction de petits numéros ludiques qui seront joués en public avec la complicité des deux comédiens.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires ainsi que le coupon d'inscription en mairie et dans les commerces, une version numérique est également téléchargeable sur notre site internet et Facebook.

Fin de résidence du spectacle « Je vois bleu » de la compagnie la Musarde

Sarah et Mélusine vont revenir travailler à la salle des fêtes pour la dernière résidence de création de leur nouveau spectacle jeune public "Je vois bleu". En juin dernier Mélusine a présenté à une dizaine d'enfants du village le tout début de leur création. Après de longs mois de travail, le spectacle est presque fini et elles avaient très envie de revenir dans notre village pour peaufiner les derniers détails et montrer en avant-première aux enfants (et adultes) ce qu'elles ont imaginé. Du 24 janvier au 5 février elles seront donc parmi nous et les enfants seront invités les 4 et 5 février aux avant-premières.

Visite du Sénat et congrès des Maires

A l'occasion du congrès des maires de France qui s'est déroulé du 15 au 18 octobre derniers, les élus aveyronnais qui avaient fait le déplacement à Paris ont été invités par les sénateurs aveyronnais Jean-Claude ANGLARS et Alain MARC à découvrir le Sénat.

Petite présentation de cette "chambre haute" qui avec l'assemblée nationale dite "chambre basse" constitue le parlement.

Le Sénat se situe dans le Palais du Luxembourg, dans le sixième arrondissement de Paris.

Les sénateurs y examinent les projets de loi que le gouvernement leur soumet. Ils peuvent également déposer et examiner des propositions de loi. Le Sénat est le garant de la stabilité des institutions. A la différence de l'Assemblée nationale, il ne peut être dissous. De plus, le président du Sénat assure l'intérim en cas de vacance ou d'empêchement de la présidence de la République.

348 sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par 162000 grands électeurs représentant notamment les élus municipaux, départementaux et régionaux. Un sénateur est élu pour un mandat de 6 ans. Le Sénat compte 122 sénatrices soit 35,1% de l'hémicycle. Chaque sénateur dispose d'un bureau dans l'enceinte du Palais du Luxembourg ou à proximité. Près de 1200 fonctionnaires et contractuels assistent les sénateurs dans l'exercice de leur mandat.

Chaque sénateur est membre de l'une des 7 commissions permanentes qui sont :

- commission des affaires économiques ;
- commission des affaires sociales ;
- commission de l'aménagement du territoire ;
- commission de la culture ;



- commission des finances ;
- commission des lois ;
- commission des affaires européennes.

Avant la séance publique, les textes sont d'abord examinés par la commission compétente sur le sujet.

Au sein de la commission, les sénateurs désignent pour chaque texte un rapporteur. C'est lui qui analyse le texte et fait des propositions comme supprimer, ajouter ou modifier un article.

Le contrôle sur le gouvernement s'exerce en séance publique et, de façon permanente, par le travail des commissions et des délégations. Les actions de contrôle prennent aussi la forme de questions, commissions d'enquêtes, missions d'information, auditions et débats.

Le coût du Sénat est de 5€ par an et par Français.

Le Sénat dispose d'un média dédié : la chaîne Public Sénat.

Public Sénat a été diffusé pour la première fois le 25 avril 2000. Cette chaîne a pour but de rendre accessible le travail parlementaire en s'ancrant dans les territoires. Elle donne à comprendre la société et ses grandes évolutions et questionnements.

Visite de madame la préfète

Madame Valérie Michel-Moreaux, préfète de l'Aveyron, invitée par les conseillers départementaux du canton Lot et Truyère, Francine Lafon et Jean-Claude Anglars était en visite de travail sur le canton le 29 octobre dernier. Accueillie en mairie de Villecomtal, nous lui avons exposé nos projets pour lesquels l'Etat est partenaire. Accompagnés des élus du canton, nous avons pris le temps de déambuler dans le village à la découverte des réalisations aidées et des projets à venir. Le passage par l'espace des enfarinés et la collection Charles Roy est toujours un étonnement quant aux expositions mises en avant et à la richesse patrimoniale de ce lieu. Bien entendu la présentation du projet de l'îlot fut un temps important dans la visite qui s'est prolongée par la passerelle et l'avenue Joseph Vidal. Une réunion d'échange et de travail s'est ensuite tenue en mairie d'Enraygues avant de nous rendre au Nayrac.

Madame la préfète a été très attentive aux projets présentés par les collectivités et nous pouvons nous féliciter de son écoute, de l'aide et de l'accompagnement de ses services dans le montage de tous nos projets. Nous lui avons également fait part des difficultés sur des sujets précis comme l'urbanisme et le développement urbain par exemple.

Ces relations de franchise et de confiance sont nécessaires pour pouvoir continuer à faire progresser nos communes et les rendre attractives et dynamiques.



Visite du Président du Conseil Départemental



Le 8 novembre dernier Arnaud Viala, président du conseil départemental de l'Aveyron était présent sur le canton Lot et Truyère. Ce fut pour lui l'occasion d'inaugurer le carrefour de la RD904 et RD46 (vers Campuac), carrefour qui se situe sur la commune de Villecomtal. Ce n'était pas la première fois que Monsieur le président Arnaud VIALA venait sur la commune. En effet, il était venu visiter le centre de secours de Villecomtal le 5 octobre en présence du chef de centre Simon Bioulac et de la vice-présidente du SDIS de l'Aveyron, Francine Lafon.

Recyclage des sapins



La mairie lance à nouveau une opération « recyclage de sapins ».

Après avoir abrité les cadeaux de Noël, le sapin est broyé par....des chèvres !

Il vous suffira de déposer votre sapin dans un endroit dédié en dessous de la maison de la santé avant le 15/01/2022.

